

Le Judo présente ses nouvelles règles

Traduction de l'article

<https://www.ijf.org/news/show/judo-presents-the-new-rules>

13 décembre 2024

Avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 et plus récemment avec le Grand Chelem de Tokyo, dernier événement de la saison, un cycle s'est achevé et un nouveau s'est ouvert qui mènera aux Jeux de Los Angeles 2028. Comme à la fin de chaque période de développement, la Fédération Internationale de Judo a lancé une vaste consultation pour déterminer les changements qui devraient ou pourraient être apportés au judo international afin de répondre aux attentes de modernité et d'évolution liées à toute activité sportive.



Le 16 juin 2024, toutes les fédérations nationales ont été invitées à soumettre des propositions pour le règlement du judo. Cette période s'est clôturée fin septembre. Toutes les propositions ont été regroupées et présentées lors de la réunion technique de la FIJ qui s'est tenue après le Grand Chelem d'Abou Dhabi 2024. Elles ont été soigneusement évaluées et discutées par un groupe d'experts avant d'être approuvées par le Comité exécutif de la FIJ. L'avis des médias a également été sollicité afin de répondre au plus grand nombre de questions possible.

Les modifications apportées aux Règles de Sport et d'Arbitrage (SOR) de l'IJF, résumées ci-dessous, seront officiellement présentées lors de la réunion technique organisée à Istanbul, en Turquie, dans les prochains jours. Des délégués de toutes les fédérations nationales seront présents.



Le but de ces modifications qui auront un impact sur le judo compétitif lors du prochain cycle olympique est de mettre la décision de chaque compétition entre les mains des athlètes.

Les nouvelles règles seront mises en œuvre pour la première fois au niveau international lors du Grand Chelem de Paris 2025. Cette version sera utilisée jusqu'aux Championnats du Monde Seniors qui auront lieu à Budapest (13-20 juin 2025) et sera ensuite revue après l'événement.

Les modifications techniques apportées aux règles d'arbitrage sont les suivantes :

- Ajout d'un troisième score yuko, en ne-waza il sera donné à 5 secondes.
- L'utilisation de la tête pour lancer et défendre est autorisée, sauf dans les épreuves de cadets où elle sera pénalisée par shido.
- Toutes les prises de veste et les prises sous la ceinture jusqu'au niveau du haut de l'intérieur des cuisses sont autorisées, mais le shido sera donné si l'utilisation de la prise de veste ou sous la ceinture jusqu'au niveau du haut de l'intérieur des cuisses est négative.
- Il est interdit d'accrocher les jambes avec la main ou le bras, de saisir les jambes, de saisir le pantalon et de toucher la jambe du haut de l'intérieur de la cuisse vers le bas et cela sera pénalisé par shido.
- Kumi-kata disposera de 30 secondes pour une attaque.

- L'étreinte de l'ours en tachi-waza est autorisée sauf avec les mains ou les mains et les bras joints, formant un cercle qui sera pénalisé par shido.
- Quitter involontairement la zone de compétition en tachi-waza et ne-waza sera sanctionné par un « Mate ! »
- Les Kansetsu-waza appliqués lors de projections présentant un risque élevé de blessure (où Uke ne peut s'échapper) seront pénalisés par hansoku-make. Pour les Kansetsu-waza appliqués avec des techniques présentant un risque moindre de blessure (où Uke a la possibilité de s'échapper) et exécutées avec les deux mains sur un bras, ce seront « Mate ! » et « Shido ! »
- Toute activité positive dans le ne-waza sera prise en considération.
- Le seoi-nage inversé est autorisé sauf dans les épreuves cadettes où il sera pénalisé par le shido.



Dans les semaines à venir, une phase importante commencera pour expliquer les règles et leur application, en gardant à l'esprit que les valeurs du sport et sa dimension éducative resteront au centre des développements présents et futurs.